

ABONNEMENT PROFESSIONNEL

**VOUS TRAVAILLEZ À FRÉJUS ?
MAIS VOUS N'Y RÉSIDEZ PAS.**

Bénéficiez du stationnement à tarif préférentiel

Vous êtes salarié d'une entreprise, administration, organisme ?

Si cette entreprise a son siège ou un établissement à Fréjus sans parking dédié au personnel vous pouvez en bénéficier.

Vous êtes travailleur indépendant ?

Si votre domiciliation professionnelle est à Fréjus, vous pouvez en bénéficier.

INSCRIPTION

• Vous remplissez le formulaire d'inscription (disponible sur www.ville-frejus.fr ou au bureau de la Régie).

• Soit vous vous rendez à la Régie « EPL Exploitation des Parcs de Stationnement »

84, rue Aristide Briand – 83600 FRÉJUS

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tél. 04 94 17 67 38

• Vous apportez avec vous vos justificatifs (voir formulaire de demande de stationnement professionnel)

Vos droits sont valables pour une durée de 12 mois. Un mois avant l'échéance, vous devez mettre à jour vos justificatifs.

• Soit vous nous adressez vos documents par mail : stationnement@ville-frejus.fr

ABONNEMENT

Une fois inscrit, vous pouvez souscrire l'abonnement de votre choix :

- Directement à l'horodateur dans la rubrique « Abonné » après saisie de votre immatriculation (Paiement CB et espèces)
- Via l'application mobile Flowbird

TARIF

ABONNEMENT MENSUEL : 39€

FORMULAIRE DE DEMANDE DE STATIONNEMENT PROFESSIONNEL

DEMANDEUR - DÉCLARATION DE L'ADRESSE COMMERCIALE OU DE L'ÉTABLISSEMENT

Dénomination commerciale :

Nom du dirigeant ou salarié :

Domaine d'activité et code APE :

Numéro de SIRET :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

DÉCLARATION DU VÉHICULE

Marque / modèle :

Immatriculation :

Nom du propriétaire :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Aucune copie ne sera faite sur place

Pour les dirigeants

- Un extrait K-BIS (RCS) ou D1 (répertoire des métiers) ou assimilé, de moins de 3 mois.
- Justificatif datant de moins de 3 mois (facture électricité ou eau, attestation d'assurance du local).
- Carte grise du véhicule au nom de l'entreprise ou du dirigeant.

Pour les professionnels de santé assurant des visites à domicile

- Carte professionnelle, relevé SNIR
- Carte grise du véhicule

Pour les salariés

- Fiche de paie ou copie du contrat de travail
- Carte grise du véhicule au nom du salarié

Attention ! Les abonnements Voirie ne sont pas valables sur les boulevards d'Alger et Libération et le Square de la Libération.

La validité des droits est ouverte pour 12 mois. Pour le renouvellement annuel, vous devez présenter les mêmes justificatifs mis à jour.

Un temps de traitement est nécessaire pour valider votre droit au tarif abonnement professionnel.

À remplir et à déposer à l'adresse suivante:

Régie Stationnement de la Ville de Fréjus

84, Aristide Briand – 83600 FRÉJUS

Tél. 04 94 17 67 38

Date et signature du demandeur

